

JOURNÉE RÉGIONALE

Jeudi 3 octobre 2024

9h15 à 17h

CREPS Bourgogne-Franche Comté
15 rue Pierre de Coubertin à Dijon

CONFÉRENCE INTRODUCTIVE

COMMENT RÉINVENTER L'ÉCONOMIE DE L'AIDE ALIMENTAIRE ?

INTRODUCTION DU CYCLE DE CONFÉRENCES :

Jean-Philippe HORRÉARD

*Commissaire à la Lutte contre la Pauvreté
en Bourgogne-Franche-Comté*



Philippe BAYOT

Directeur régional délégué

*Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi,
du Travail et des Solidarités
en Bourgogne-Franche-Comté*



Marie-Jeanne FOTRÉ-MULLER

Directrice

*Direction Régionale de l'Agriculture, de
l'alimentation et de la Forêt
en Bourgogne-Franche-Comté*



Sylvie TORRES

Présidente

ACTIVE, Pôle de l'Économie Solidaire



CONFÉRENCE

“Comment réinventer l'économie de l'aide alimentaire?”

Benjamin SÈZE

Journaliste spécialiste des questions sociales et auteur du livre « Quand bien manger devient un luxe »

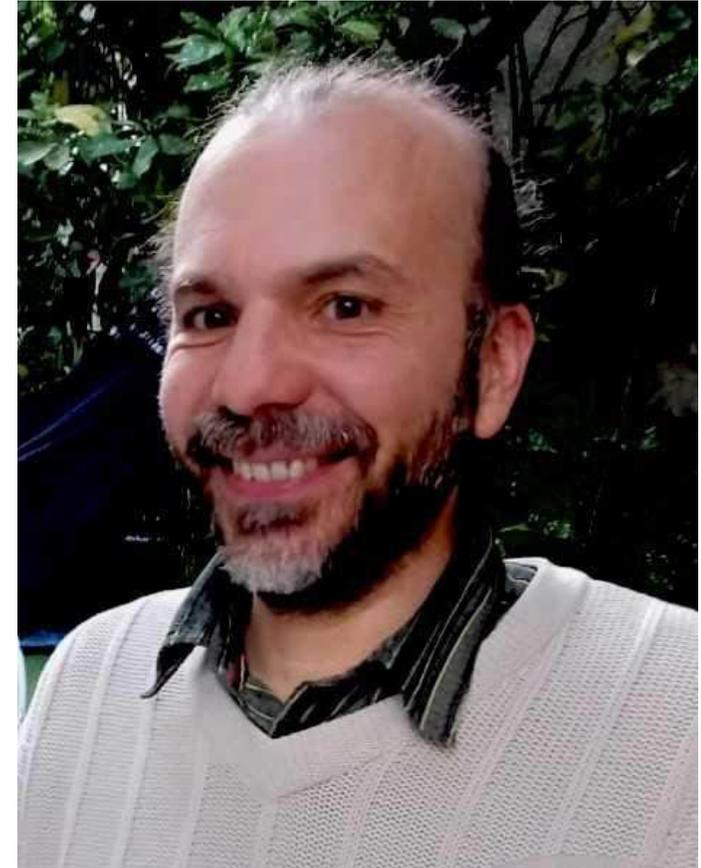


CONFÉRENCE

“Comment réinventer l'économie
de l'aide alimentaire?”

Matthieu DUBOYS
DE LABARRE

*Sociologue chercheur spécialiste des questions
d'alimentation*





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



L'INSTITUT
agro Dijon

La sécurité sociale de l'alimentation : une utopie réaliste?

Matthieu Duboys de Labarre, Sociologue, Maître de conférence,
CESAER UMR1041, INRAE, Institut Agro, Université Bourgogne
Franche-Comté

L'INSTITUT NATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR L'AGRICULTURE, L'ALIMENTATION ET L'ENVIRONNEMENT

Plan de l'intervention

- Les logiques de l'aide alimentaire : de l'économie de la charité à la « durabilité »
- Les « limites » du système actuel
- Vers un nouvel « imaginaire » : la sécurité sociale de l'alimentation

Les logiques de l'aide alimentaire : de l'économie de la charité à la « durabilité »

L'aide alimentaire comme variable d'ajustement de la surproduction

- 1987 le Programme européen d'aide alimentaire aux plus démunis (PEAD): capter la surproduction agricole
- Une partie de l'approvisionnement de l'aide alimentaire se tourne vers des sources évitant le « gaspillage » : récupération des invendus, lots comportant des défauts ou excédents agricoles. Loi Garot (2016).
- La nouvelle économie de la charité (Fabian Kessl).

Les « populations précaires » : une cible prioritaire de santé publique

- Plan alimentation et insertion (PAI, 2003), enquête ABENA (Alimentation et état nutritionnel des bénéficiaires de l'aide alimentaire, financée par le PNAA en 2005) et Plan National Nutrition Santé 2 (2006).
- Inflexion portée par la Direction Général de la Cohésion Sociale (DGCS) et des chercheurs en santé public.
- Question de la qualité nutritionnelle (en particulier autour des légumes) et de la responsabilité et des savoirs faire.
- Des tensions entre les deux premières strates.

Aide alimentaire et agriculture « durable »

- A partir de 2010 émergence d'une nouvelle strate.
- Irriguée par les idées de la consommation critique (vis-à-vis des sources conventionnelles) et du rétablissement d'un lien entre producteurs et consommateurs.
- Deux notions clés : démocratie alimentaire et droit à l'alimentation.
- Porté principalement par des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire, des organisations agricoles et des chercheurs.

Les « limites » du système actuel

Un épuisement / fragilisation des ressources

- Efficacité de la lutte contre le gaspillage
- Décentralisation des financements et modes d'action par projet
- Un contexte d'inflation

Une question de démocratie

- Donner ce dont on ne veut pas
- Stigmatisation et responsabilisation
- La question du choix

Vers un nouvel « imaginaire » : la sécurité sociale de l'alimentation

Les principes de la sécurité sociale de l'alimentation

- Les coûts cachés de l'alimentation ou la quadrature du cercle (économie, santé et environnement)
- Un dispositif universel
- Un processus démocratique
- Financé sur la base de cotisations sociales

Une utopie réaliste?

- La SSA s'appuie sur un imaginaire qui est déjà là
- Des initiatives déjà présentes sur le territoire...
- Qui intéressent les pouvoirs publics et la recherche
- Dont les prémices pourraient être les structures et dispositifs existants

Conclusion

- De l'importance d'un nouveau récit
- L'ouverture de l'univers des possibles

CONFÉRENCE

“Comment réinventer l'économie de l'aide alimentaire?”

→ *ÉCHANGES AVEC LES PARTICIPANTS*

VIDÉO SUR LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE : L'incroyable seconde vie des légumes sauvés du gaspillage alimentaire !

*Une initiative alliant solidarité et durabilité présentée par
le Commissaire à la lutte contre la pauvreté !*



PANORAMA RÉGIONAL SUR L'AIDE ALIMENTAIRE

Adeline GAUTHIER-FLORIN

*Chargée de mission – Accès aux droits
Service Insertion Sociale et Solidarités*

*Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi,
du Travail et des Solidarités
en Bourgogne-Franche-Comté*



Quelques données sur la précarité alimentaire

- Estimation de 2 à 4 millions de personnes recourant à l'aide alimentaire en France
- SIAA: progression du recours à l'aide alimentaire entre 2019 et 2020 :
 - 10,6% de hausse des volumes de denrées distribuées (+2,9% entre 2018-2019)
 - 7,3 % du nombre d'inscription (+ 4,4% entre 2018-2019)
 - En 2021:
 - Pour la région BFC: 185 566 inscrits soit 7% de la population et 16 724 tonnes de volumes distribués
 - National: 4 241 790 personnes inscrites – 315 306 tonnes

2022: 16 477 tonnes en BFC / 320 804 tonnes au niveau national

Légère baisse en BFC / Hausse au niveau national

Nom - Département	Distribution par département sans doublon
Côte-d'Or	2 604
Doubs	4 027
Jura	1 017
Nièvre	1 480
Haute-Saône	2 054
Saône-et-Loire	2 366
Yonne	1 897
Territoire de Belfort	1 033

29/07/24: 105 associations habilitées régionalement

COmité national de COordination de la LUtte contre la Précarité Alimentaire

Contexte:

États généraux de l'alimentation – Loi Egalim

- Rapport IGAS 2019
- Crise sanitaire

=> Lancement Comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire (COCOLUPA) le 8 septembre 2020

Plan d'action pour la transformation de l'aide alimentaire et la lutte contre la précarité alimentaire

Le plan d'action : 4 axes – 8 objectifs

Méthode: mise en place de groupes de travail – avec création d'outils / livrables

1^{ère} feuille de route: 2021 – 2023 => création de différents outils

Plan d'action révisable et actualisé => nouvelle feuille de route 2024-2025

Nouvelle feuille de route COCOLUPA : 4 GT

- Coopération et mutualisation des acteurs
- Mobilisation des données
- Renforcement du pouvoir d'agir
- Suivi de l'évaluation du programme Mieux Manger Pour Tous

Focus: Programme Mieux Manger Pour Tous

Objectifs:

- Améliorer la qualité nutritionnelle et gustative
- Réduire l'impact environnemental
- Renforcer et faire évoluer les dispositifs locaux
- Soutenir la participation et l'accompagnement des personnes en situation de précarité alimentaire (pratiques alimentaires)

Le Programme Mieux Manger Pour Tous

En 2023:

- Les moyens nationaux : 40 millions d'euros => achats de denrées de qualité auprès des têtes de réseau
- Les moyens régionaux en BFC :
 - Cahier des charges – 4 axes
 - Moyens alloués en 2023: 693 778 €
 - 49 dossiers déposés / 22 lauréats
 - Tout le territoire BFC couvert
 - 4 axes concernés

Le Programme Mieux Manger Pour Tous

En 2024 :

- Les moyens régionaux en BFC :
 - Moyens alloués en 2024: 1 020 660 € dont 379 000 € pour la mise en œuvre d'un nouvel AAP
 - 23 dossiers déposés
 - Comité de sélection: avis DDETS(-PP), CLP, DRAAF, ADEME, ARS, Région Bourgogne-Franche-Comté
 - Collaboration régionale

Les instances de coordinations départementales des dispositifs d'aide alimentaire

Contexte: crise sanitaire COVID

Instructions 27 mars, 18 mai, 2 juillet et 3 novembre 2020

=> instruction 2 juillet 2020 : pérennisation de ces instances

- Pourquoi?

- Qui?

- Les objectifs

Nationalement en 2024

3 types de configurations

En BFC :

En 2021

- 7 instances de coordination en place
- Nombre de réunion: entre 1 à 5 annuellement selon le département

Aujourd'hui : mise en place variée selon les territoires

Merci pour votre attention

Contact :

Sites internet :

PANORAMA RÉGIONAL SUR LES PAT

Odile Van ELST

*Cheffe de pôle Animation de la Politique de
l'Alimentation*

*Direction Régionale de l'Agriculture, de
l'Alimentation et de la Forêt
en Bourgogne-Franche-Comté*



LES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX

OUTILS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE
L'ALIMENTATION DANS LES TERRITOIRES
ET LA JUSTICE SOCIALE

Jeudi 3 octobre 2024

Odile van ELST, Cheffe de pôle animation de la politique de l'alimentation

1. La politique nationale de l'alimentation et la justice sociale
2. Les projets alimentaires territoriaux (PAT)
3. Les PAT : mode d'emploi
4. Les thématiques à développer dans les PAT
5. Focus sur le dispositif de reconnaissance officielle des PAT
6. La stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC)
7. Les réseaux des PAT
8. Projets structurants

La politique nationale de l'alimentation

▪ La politique nationale de l'alimentation du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire c'est quoi ?

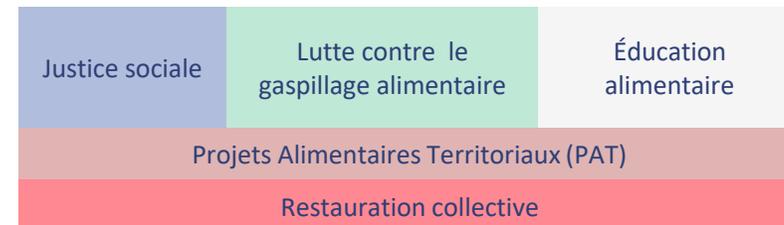
Assurer à la pop. l'accès à une alimentation sûre, saine, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante, produite dans des conditions économiquement et socialement acceptables par tous, favorisant l'emploi, la protection de l'environnement et des paysages et contribuant à l'atténuation et à l'adaptation aux effets du changement climatique (article L1 du code rural et de la pêche maritime)

▪ Avec quel outil ? Le programme national pour l'alimentation (PNA)

- Accès à une alimentation saine et de qualité au cœur de la politique publique de l'alimentation
- Prise en compte de l'ensemble des dimensions de l'alimentation

▪ Le PNA 3 « Territoires en action » 2019-2023

- Élaboré dans la continuité des États Généraux de l'Alimentation (2017) et de la loi EGAlim (2018)
- Articulation avec le plan national nutrition santé (PNNS)
- Affirmation de 3 axes thématiques et 2 leviers transversaux
- **Ancrage territorial de l'alimentation à travers les PAT**



La politique nationale de l'alimentation et la justice sociale

▪ Coordination interministérielle

- MASA : programme national pour l'alimentation
- MTSS : plan national nutrition santé

▪ Objectif : offrir à tous dont les moins favorisés l'accès à une alimentation saine, sûre, durable et de qualité

▪ La politique de l'alimentation participe à la lutte contre la précarité alimentaire

- Soutient les initiatives pour favoriser l'accès à des produits de qualité via des appels à projets (national/régional)
- Vise à réduire les inégalités territoriales d'accès à une bonne alimentation via le soutien au déploiement des PAT

▪ Loi EGAlim (2018)

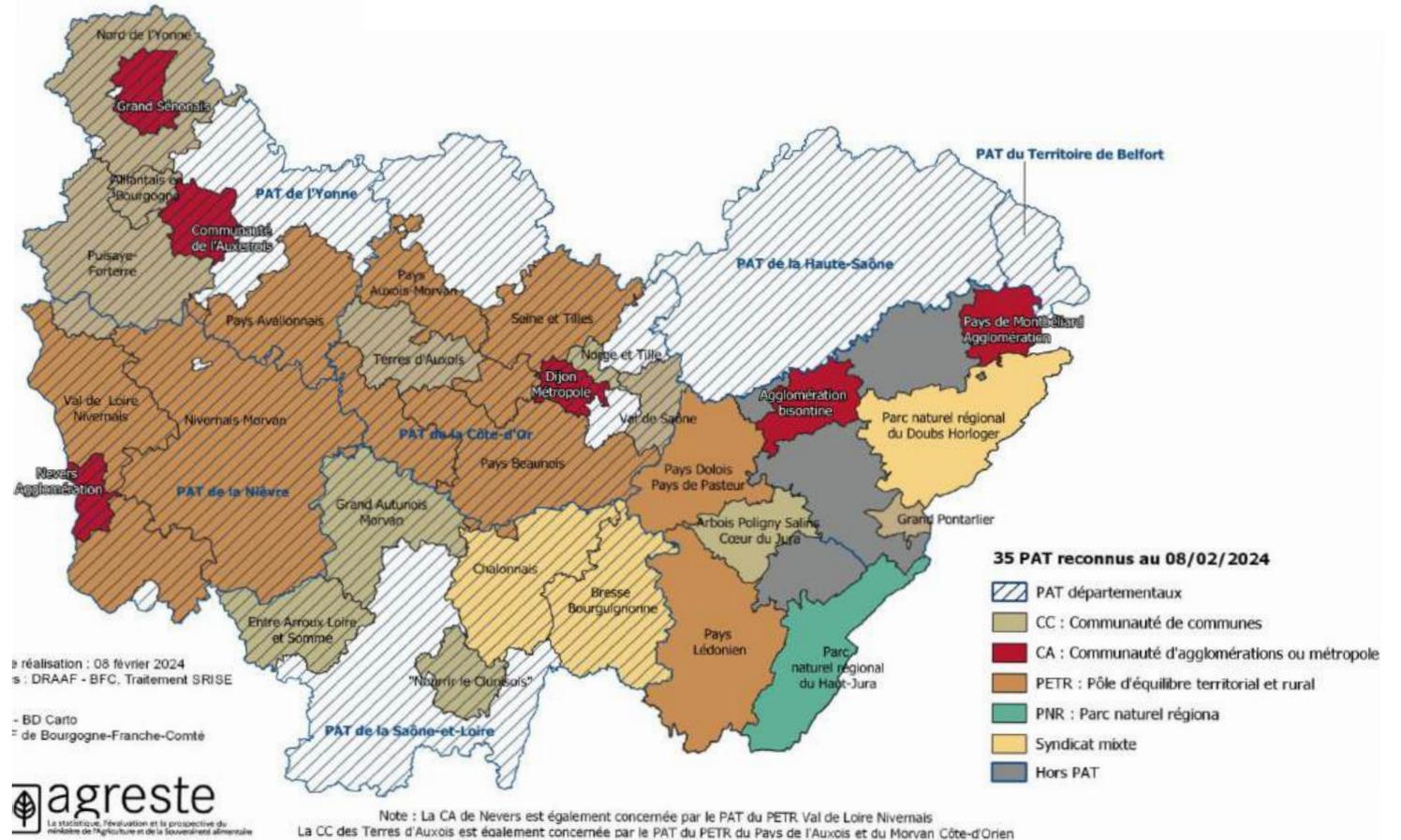
- Introduction de la lutte contre la précarité alimentaire dans le CASF (article L266-1)

« favoriser l'accès à une alimentation sûre, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante aux personnes en situation de vulnérabilité économique et sociale »

- 50 % de produits durables et de qualité dont 20 % de produits bios pour la restauration collective → alimentation de meilleure qualité pour les enfants/personnes âgées

Les projets alimentaires territoriaux : situation au 01/10/2024

- 444 PAT en France
- Au moins 1 PAT/département
- 35 PAT reconnus en région BFC
- 2016-2020 : 1ère phase déploiement des PAT → PAT « émergents »
- 2021 : accélération du déploiement des PAT post crise sanitaire COVID-19
- 2021-2024 : plan France Relance → accélération déploiement des PAT



Les projets alimentaires territoriaux : mode d'emploi

Diagnostic agricole et alimentaire

Plan d'actions opérationnelles
pour répondre à des problématiques locales

- **production agricole** : foncier agricole, installation d'agriculteurs, structuration de filières, transition agroécologique...
- **transformation** des produits agricoles
- **distribution** : logistique, approvisionnement de la restauration collective, circuits-courts de proximité ...
- **accès à une alimentation de qualité pour tous** (lutte contre la précarité alimentaire), éducation alimentaire à la jeunesse, lutte contre le gaspillage alimentaire,
- gastronomie et culture culinaire....

Outil systémique à l'échelle d'un territoire

Dispositif de reconnaissance ministérielle

Implication volontaire des acteurs du territoire et gouvernance partagée

rapprochements, échanges et mutualisations, solutions concertées



FOCUS sur le dispositif de reconnaissance officielle des PAT

NIVEAU 1	NIVEAU 2
PAT « émergents » → pour les nouveaux projets Reconnaissance pour 3 ans non renouvelable → possibilité de demander la reconnaissance en N2	Mise en place d'un plan d'actions, systémique, piloté par une instance de gouvernance établie Reconnaissance pour 5 ans renouvelable

▪ Labellisation :

- Identifier et rendre visibles les PAT s'inscrivant dans l'esprit de la loi (articles L. 1 et L. 111-2-2 pêche maritime)
- Valoriser les PAT auprès du public et des partenaires potentiels

▪ Nouvelle instruction technique pour la labellisation des PAT du 30/05/2024 → cohérence avec la **stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat**



- Renforcement du caractère systémique des PAT
- Diagnostic : données sur la précarité alimentaire, la biodiversité, le climat et la santé
- Plan d'actions systémique intégrant l'ensemble des enjeux de la durabilité
- Indicateurs de performance avec des objectifs par thématique



La stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC)

- La loi « Climat et résilience » (2021) introduit la SNANC dans le code rural et de la pêche maritime et le code de la santé publique
- La SNANC, c'est quoi ?
 - Portage interministériel (MASA, MTSS et MTECT)
 - Définit la feuille de route de la politique de l'alimentation à horizon 2030
 - En cohérence avec les stratégies préexistantes et à venir dont le PNA 4^{ème} édition et le PNNS 2025-2030
 - Prise en compte des enjeux liés à l'alimentation dans une approche « une seule santé »
 - Publication → en cours d'arbitrage (changement de Gouvernement)

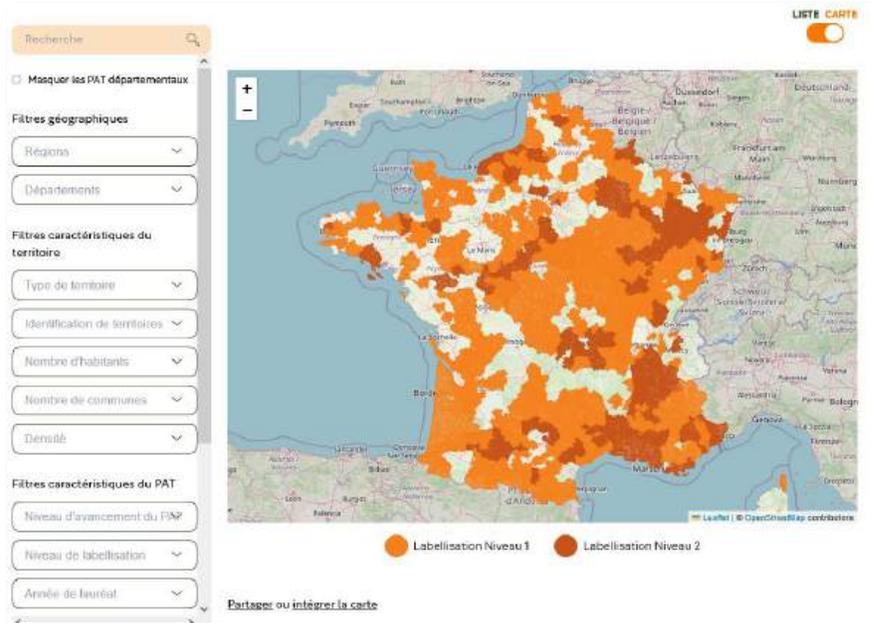
Les réseaux des PAT

Réseau national

Portail France PAT →



France PAT, le portail du
réseau national des Projets
Alimentaires Territoriaux



Réseau régional



Territoire d'Echanges
et de Ressources
en Alimentation
Durable et Inspirante

»» Bourgogne-Franche-Comté ««

Animation du réseau régional des PAT et SAT

Piloté et financé par l'ADEME, la Région BFC et la DRAAF

Animé par Soliance Alimentaire en collaboration avec Quadrant Conseil et Insercall

16/05/24 : Séminaire régional des PAT-SAT sur l'**accessibilité alimentaire au cœur des stratégies des territoires**

12/09/24 : Journée d'échanges de pratiques sur la **mobilisation citoyenne et la démocratie alimentaire au sein des PAT**

Projets structurants

- Conseil départemental de l'Yonne : **Étude sur l'offre alimentaire destinée aux publics en situation de précarité alimentaire**
- CIVAM le Serpolet et Active Pôle économie solidaire :
 - **Projet MIAM « Mutualisons les Initiatives entre Agriculteurs et Mangeurs »**
 - Développer le lien entre agriculteurs et acteurs de l'aide alimentaire, améliorer les approvisionnements de l'aide alimentaire
 - Assurer de nouveaux débouchés aux agriculteurs-producteurs
 - Juillet 2023 à décembre 2024
 - 4 PAT accompagnés : CC Auxonne-Pontailier-Val de Saône (21) / Pays Montbéliard Agglomération (25) / CC Cœur du Jura Arbois Poligny Salins (39) / CC du Clunisois (71)

Merci pour votre attention

Contacts

DRAAF BFC/Service régional de l'alimentation/Pôle animation de la politique de l'alimentation

Odile van ELST

PANORAMA RÉGIONAL SUR L'AIDE ALIMENTAIRE ET LES PAT

→ *ÉCHANGES AVEC LES PARTICIPANTS*

SOLUTIONS POUR RÉINVENTER L'ÉCONOMIE DE L'AIDE ALIMENTAIRE

- **ATELIER 1** : Comment accompagner le pouvoir d'agir des personnes concernées ?
A.Épi'Sourire (21) **SALLE TOKYO** B. Secours Populaire de la Nièvre (58)

- **ATELIER 2** : Quels liens possibles entre le secteur de l'aide alimentaire et le monde agricole ?
A.CIVAM Le Serpolet (39) et Active (BFC) **SALLE SIGMA** B.In'Terre ActiV (25)

- **ATELIER 3** : Comment développer des alliances publiques / privées pour lutter contre la précarité alimentaire ?
A.Epi'Cerise (70) **SALLE ROME** B.Epicerie solidaire de l'Auxerrois (89)

- **ATELIER 4** : Quelles sont les nouvelles formes d'accès à une alimentation de qualité pour les plus démunis ?
A.Secours Catholique de la Nièvre (58-71) **SALLE PARIS** B. Économie Solidarité Partage (71)

SOLUTIONS POUR RÉINVENTER L'ÉCONOMIE DE L'AIDE ALIMENTAIRE

RESTITUTIONS

BILAN DE LA JOURNÉE

PERSPECTIVES

LA SUITE ...

- **WEBINAIRE 1** : Aide alimentaire itinérante

Vendredi 15 novembre 2024 de 14h à 16h

- **WEBINAIRE 2** : Financements publics et accès à l'alimentation

Vendredi 6 décembre 2024 de 14h à 16h

- **WEBINAIRE 3** : Financements privés au sein de l'aide alimentaire

Jeudi 23 janvier 2025 de 14h à 16h

- **CONFÉRENCE CONCLUSIVE** :

Mardi 11 mars 2025 à BESANCON

JOURNÉE RÉGIONALE

Jeudi 3 octobre 2024

9h15 à 17h

CREPS Bourgogne-Franche Comté
15 rue Pierre de Coubertin à Dijon

CONFÉRENCE INTRODUCTIVE

COMMENT RÉINVENTER L'ÉCONOMIE DE L'AIDE ALIMENTAIRE ?

Merci pour votre participation